

La Fédération des Chasseurs de Côte-d'Or

Animation nature : Trois ans d'initiatives réussies



La Fédération des Chasseurs de Côte-d'Or organise des animations à destination de centaines d'enfants scolarisés en Côte-d'Or. Photo fournie par la FDC 21



Vivons la nature
ensemble !

Téléchargeable gratuitement sur tous types
de smartphones, depuis l'Appstore ou
Playstore, ou en scannant le QR code.

www.chasseinfo.fr

Consultable dès l'ouverture générale.



Fédération Départementale des Chasseurs
de la Côte-d'Or

Grands gibiers : un nouveau record pour les prélèvements de sangliers

Alors que les populations de sangliers et de grands cervidés sont en hausse, entraînant une augmentation des attributions initiales, le chevreuil fait face à des conditions sanitaires difficiles.

Sanglier

26 768 sangliers ont été attribués en initial pour la campagne 2025-2026. C'est un nouveau record, du jamais vu en Côte d'Or!

Rien ne semble pouvoir freiner la progression constante de la population départementale, pas même les 20 274 prélèvements réalisés sur la dernière saison.

Une chose est certaine, la Fédération met tout en œuvre pour donner aux chasseurs les moyens de prélever plus de sangliers, en chassant plus et plus longtemps. Pour mémoire la chasse du sanglier est désormais possible toute l'année, du 1^{er} juin au 31 mai avec des réattribu-

tions toutes les semaines sur toute la période.

Chevreuil

Le petit cervidé souffre des changements climatiques en cours, qui perturbent la qualité de sa ressource alimentaire. Adultes comme jeunes sont désormais concernés, avec des intensités variables selon les secteurs. D'une manière générale, l'état sanitaire des chevreuils se dégrade, augmentant par là même la sensibilité de l'espèce aux maladies, parasites, conditions climatiques défavorables... N'hésitez pas à informer la fédération en cas de constat d'animaux moribonds ou morts.

Grands cervidés

Les résultats des comptages hivernaux 2024-2025 confirment une population en hausse. Le plan de chasse a par conséquent été ajusté à la hausse cette année encore, avec une attribution initiale 2025-2026 de 2 589 animaux avant recours, soit 17,5 % de plus qu'en 2024-2025. Là en-



26 768 sangliers ont été attribués en initial pour la campagne 2025-2026. Photo fournie par la FDC 21

core, l'objectif est d'adapter les prélèvements à la réalité des niveaux de populations pour maîtriser les dégâts aux cultures et prendre en comp-

te les aspects forestiers, compte tenu des problématiques de renouvellement dans le contexte de changement climatique actuel. La forêt

reste l'habitat privilégié des grands ongulés, l'enjeu forestier est donc aussi un enjeu cynégétique de tout premier ordre.

Repères

Les dates clés de la saison 2025-2026

► OUVERTURE GÉNÉRALE :

Dimanche 21 septembre 2025

► Grands cervidés :

Samedi 18 octobre 2025

► Canards et oies :

Jeudi 21 août 2025 (fermeture : 31 janvier 2026)

► Chasse à courre à cor et à cri :

Lundi 15 septembre 2025 (fermeture : 31 mars 2026)

► Vénérerie sous terre :

Lundi 15 septembre 2025 (fermeture : 15 janvier 2026)

► FERMETURE GÉNÉRALE :

Samedi 28 février 2026

► Fermeture du sanglier :

Mardi 31 mars 2026 (du 1^{er} avril au 31 mai 2026 : Chasse du sanglier pour la protection des semis uniquement, à l'approche, à l'affût, voire en battue à titre exceptionnel)

La chasse est autorisée de jour, 1 heure avant le lever du soleil jusqu'à 1 heure après son coucher, au chef-lieu du département (2 heures avant le lever du soleil et jusqu'à 2 heures après son coucher, au chef-lieu du département pour la chasse du gibier d'eau à la passée).

Petit gibier

De l'optimisme pour les lièvres, la perdrix et le faisan

Lièvre

Après une saison 2024-2025 plutôt moyenne compte tenu de conditions climatiques défavorables au printemps dernier, les premiers retours de terrain semblent beaucoup plus optimistes en ce début 2025.

Perdrix grise

La perdrix grise bénéficie elle aussi des conditions climatiques favorables de la fin de printemps début d'été. Malheureusement, cela ne suffira pas à compenser des populations souvent très basses sur nos territoires.

Faisan commun

La convention de gestion faisan en vigueur sur le département depuis maintenant 2 saisons compte aujourd'hui 57 territoires engagés et actifs. Sur ces territoires, l'action des chasseurs sur le conseil fédéral a pour objectif de permettre le dé-



Le lièvre a bénéficié de conditions favorables cette année. Photo fournie par la FDC 21

veloppement de populations de faisans selon 3 axes de travail : l'aménagement des territoires pour en améliorer la capacité d'accueil, la régulation des Espèces Susceptibles d'Occasion-

ner des Dégâts (ESOD), et l'introduction d'oiseaux de repeuplement en période estival. Ce sont ainsi près de 5 645 qui ont été lâchés sur les territoires signataires en 2 ans.

Le gibier, un plat léger pour l'été

Chef MOF, Guillaume Royer dévoile ses astuces pour cuisiner le gibier en été.

Guillaume Royer, chef MOF à la tête d'établissements* à Vandenesse-en-Auxois et à Châteauneuf-en-Auxois, aime cuisiner la viande de gibier, notamment quand la saison de chasse bat son plein. «Évidemment, ce sont des plats d'hiver, à travers civet en sauce, viande rôtie ou pâté croûte, mais cela peut-être aussi

très sympa en recette d'été», explique le chef. «Et l'été, on pense brochettes et barbecue.» Une manière idéale d'accommoder le grand gibier tel que le chevreuil. «Il y a de plus en plus de chasseurs à l'approche (qui débute en juin) et la texture et le goût de la viande sont différents qu'en hiver.» La sauce sera plus légère, le plat sera accompagné de légumes de saison. Il nous donne sa recette.

* **L'auberge de Guillaume et L'Hostellerie du château.**



Le gibier est une viande appréciée des chefs. Photo fournie par la FDC 21

La recette

Les brochettes de dos de chevreuil du chef Guillaume Royer

Pour 4 personnes

Un filet de chevreuil d'environ 800 grammes

Marinade

Curry
Raz el hanout
Paprika
Huile d'olive
Thym, romarin, laurier

► Mélanger le tout, puis mélanger à la viande coupée en dés d'environ 2 à 3 cm par 2 à 3 cm. Laisser mariner au minimum 3 heures.

Puis réaliser les brochettes.

Légumes grillés

Courgettes vertes
Courgettes jaunes
Aubergines
Champignon de Paris
Tomates cerises
Oignons nouveaux

► Les faire cuire à la plancha avec de l'huile d'olive, thym, romarin, ail, laurier. Ne pas oublier de bien les assaisonner.



Le chef Guillaume Royer. Photo Cyril Bignault

Une fois cuit, réserver.

Sauce

Harissa doux de tomates cœur-de-bœuf
300 gr de Cœur de bœuf
60 gr d'oignons rouges
20 gr d'ail
Thym, romarin
60 gr de rosé
10 gr de concentré de tomate
15 gr de vinaigre de Xérès

Sel, une pincée de piment d'Espelette

► Tailler tous les ingrédients petits. Les cuire à couvert dans une casserole.

Une fois cuit, mixer, rectifier l'assaisonnement si besoin. Cuire les brochettes, de préférence servir rosé. Vous pouvez incorporer un peu de jus de casis.

Interview

« Le gibier, une viande saine et écologique »

Maud Toupet est diététicienne nutritionniste depuis 10 ans. Elle donne des consultations à Dijon et enseigne la physiologie, les besoins nutritionnels et la cuisine en BTS diététique à Dijon et à Besançon.

Quel est votre avis sur la viande de gibier sauvage ?

«C'est une viande qui a des qualités nutritionnelles importantes. La protéine est de bonne qualité par rapport à certaines viandes d'élevage. La teneur en matière grasse est très faible et c'est une source de nutriments essentiels. Nous avons également des qualités gustatives différentes. Ce sont des viandes plus fines et elles ne sont pas stressées suite à leur prélèvement».

Quel serait à vos yeux le meilleur gibier à consommer ?

«Le chevreuil. Il a une faible teneur en matière grasse. Nous comptons de 1 à 3 grammes de lipides pour 100 grammes. Et c'est très pauvre en graisse saturée. C'est une viande aussi très riche en protéines. Le chevreuil, c'est environ

23 grammes de protéines aux 100 grammes. Il y a un faible taux de cholestérol. Nous sommes entre 60 et 70 mg. De plus, c'est une viande facile à digérer. C'est très riche en zinc, en fer et ce dernier est facilement absorbable par l'organisme humain. C'est riche aussi en sélénium et en vitamine B: cette dernière favorise le bien-être du système nerveux et le métabolisme».

Un gibier à plumes à mettre en avant ?

«Je citerai le faisan. C'est une viande assez maigre. On recense 23 grammes de protéines pour 100 grammes de viande et 1 à 3 grammes de lipides. Elle est également très riche en vitamines et pauvre en sodium.»

Peut-on parler de viande écologique ?

«Oui, tout à fait. Les animaux sont chassés dans leur milieu naturel. Ils vont se nourrir de la végétation environnante, pour les grands animaux, de vers, d'escargots pour faisans et autres canards. Cette viande, on se la procure chez un

boucher spécialisé ou auprès d'un chasseur si on a la chance d'en connaître un. Le territoire est donc connu, il y a une traçabilité importante. Sans oublier que c'est du circuit court. Il n'y a pas d'émission de gaz à effet de serre que l'on pourrait avoir avec un transport en camion, en bateau ou en avion. Il n'y a pas d'élevage intensif, pas d'antibiotique utilisé. Il n'y a pas de déforestation aussi pour la viande de gibier. Les populations et les espèces font l'objet d'une gestion durable».

Peut-on manger toute l'année de la viande de gibier ?

«La saisonnalité de la chasse, c'est de septembre à fin février. On peut en consommer toute l'année grâce à la congélation et les préparations à base de terrines, de conserves. Ceux qui apprécient cette viande peuvent donc en manger chaque semaine. Elle peut s'inclure également dans un régime hypocalorique ou lors d'un rééquilibrage alimentaire.»

CONTACT :

maudtoupetdiet@outlook.com



Maud Toupet, diététicienne à Dijon. Photo fournie Par Maud Toupet

Sensibiliser à la nature : un enjeu majeur pour la préservation de la biodiversité



720 enfants ont participé à des ateliers pédagogiques. Photo fournie par la FDC 21

Grâce à un fonds dédié, la Fédération Départementale des Chasseurs de Côte d'Or organise de nombreuses actions de sensibilisation à la biodiversité.

Cette année encore, la Fédération Départementale des Chasseurs de Côte d'Or (FDC21) située aux portes de Dijon, a accueilli pas moins de 720 enfants issus de 17 établissements scolaires, qui ont participé à des ateliers

pédagogiques gratuits autour de la faune et de la flore. Une belle opportunité pour découvrir la faune et les milieux naturels de Côte-d'Or. Accompagnés d'animateurs, les enfants ont appris à reconnaître chants d'oiseaux, insectes, écosystèmes forestiers et haies.

D'ailleurs, la découverte de la biodiversité ne concerne pas que les enfants, même les plus grands, tel que le club des Anciens de Norgés-la-Ville, ont pu visiter la FDC21 pour découvrir les différents aménage-

ments extérieurs comme intérieurs.

Des outils ludiques et pédagogiques

Pour rendre les animations plus attractives, la FDC21 s'est équipée de nouveaux outils : boîtes d'écoute, hôtel à insectes, silhouettes d'animaux, jeu de l'oie géant, bâches pédagogiques et livret sur les oiseaux. L'apprentissage se fait par le jeu, le toucher, l'écoute, l'odorat et la vue : une immersion vivante au cœur de la nature. Ces installations ont pu voir le

jour grâce à un dispositif peu connu : l'éco-contribution, un mécanisme national de financement porté par l'Office français de la biodiversité (OFB). À chaque validation de permis de chasser (l'équivalent d'une licence dans le monde sportif), 5 € sont versés par le chasseur et 10 € sont abondés par l'État, alimentant un fonds dédié à des actions locales en faveur de la biodiversité. Grâce à ce soutien financier, des projets concrets et pédagogiques peuvent voir le jour au bénéfice des enfants et des enseignants.

En pratique

Écoles : comment participer ?

La FDC21 propose dix thématiques pédagogiques différentes, adaptées aux programmes scolaires : cycle de l'eau, chaîne alimentaire, déchets et bien d'autres pour éveiller votre curiosité tels que traces et indices, la vie de l'arbre, etc.

Les animations dispensées sont gratuites et une prise en charge partielle du coût du transport en bus est possible pour la période de juillet 2025 à juin 2026 grâce au fonds éco contribué.

► Les enseignants intéressés peuvent contacter l'animateur nature de la Fédération Départementale des Chasseurs de Côte-d'Or par e-mail : animation.nature@fdc21.com Ou par téléphone : 0380530075.

Témoignages

« Des exemples précis dans notre environnement immédiat »

Aurélie Grebille, directrice de l'école élémentaire Les Tilleuls à Savigny-le-Sec (en RPI avec Épagny), participe aux activités proposées depuis 3 ans.

« Cela fait trois ans que nous participons aux activités de l'éducation de la nature proposées par la Maison de la chasse et de la Nature. Nous les avons connues après l'envoi d'un flyer à notre école. Il était intéressant car y était compilé toutes les activités proposées. Beaucoup de points correspondaient à notre programme d'enseignement que ce soit en sciences ou la sensibilisation des élèves à leur environnement. »

« On a été agréablement surpris. »

« De plus, le site est proche de nous. On s'est donc jeté un peu dans l'inconnu la première année. On s'est dit : qu'est-ce que peut concrètement apporter à nos élèves la fédération de chasse ? On a été agréablement surpris. Leurs activités sont vraiment variées. On a retrouvé vraiment des points communs avec nos pro-

grammes d'enseignement et cela venait vraiment bien les compléter. Les plus petits, par exemple, ont fait la thématique des empreintes, les traces laissées par les animaux. Une autre année, une classe a fait le cycle de l'eau et une autre, la vie de l'arbre. On a fait aussi 'qui mange qui ?', une thématique sur la chaîne alimentaire avec des exemples précis dans notre environnement immédiat. »

« Cette année, on a travaillé à nouveau sur le cycle de l'eau pour les enfants qui n'avaient pas eu ce thème précédemment, sur la gestion des déchets et le fonctionnement du composteur. À aucun moment, nous avons entendu le mot « chasse ». Très honnêtement, à aucun moment, on a eu l'impression d'être à la fédération de chasse. C'est vraiment très tourné sur la faune, la flore et la sensibilisation du jeune public à leur protection. C'est assez différent de ce que l'on peut proposer à l'école, c'est cela qui est bien. Les enfants sont amenés à beaucoup manipuler, rechercher, réfléchir. Ils ne sont pas passifs. On apprécie énormément. Cette année, tous les élèves de l'école, soit 92 élèves en tout, ont été concernés. »

« Découvrir les animaux et les forêts qui nous entourent »

Julien Rème, père d'Éva, en grande section à l'école de Savigny-le-Sec, a accompagné la classe à la Maison de la chasse et de la nature.

« J'ai accompagné à la mi-mai une classe de maternelles à la Maison de la chasse et de la nature. Cela a été vraiment une découverte. Je passe tous les jours devant, mais personnellement, je ne connaissais pas le site. »

« Beaucoup plus loin dans les choses de la nature »

« Ce qui a été plaisant, c'est qu'avec des animateurs professionnels, les enfants sont allés beaucoup plus loin dans les choses de la nature qu'ils connaissaient déjà. C'était plus précis. Les animateurs leur ont parlé d'oiseaux, par exemple, à travers des anecdotes qu'ils ne connaissaient pas. De plus, le bâtiment est neuf et ultra-adapté pour découvrir les animaux et les forêts qui nous entourent. Cela les sort du cadre de l'école. »



Le parent d'élève a particulièrement apprécié la précision des informations.

Photo fournie par Julien Rème

Les chasseurs, acteurs de la biodiversité en Côte-d'Or

Depuis 2019, chaque validation de permis de chasser – comparable à une licence sportive – s'accompagne d'une éco-contribution : 5 € versés par le chasseur, abondée par 10 € de l'État. Ce financement alimente un fonds biodiversité, piloté par l'Office Français de la Biodiversité, destiné à soutenir des projets concrets portés par les Fédérations des Chasseurs : plantation de haies, restauration de mares, aménagements pour la faune ou encore opérations de nettoyage. Un engagement discret, mais bien réel, auquel participent tous les chasseurs de France. En Côte-d'Or, la Fédération Départementale (FDC21) met en œuvre plusieurs projets à fort impact, rendus possibles grâce à une enveloppe de 112 000 € prévue pour 2025/2026. Voici un tour d'horizon de ces actions locales... enrichi de témoignages de terrain.

Îlots de biodiversité : redonner de l'espace au vivant



Photos de la page fournies par la FDC 21

Face au déclin de la biodiversité en plaine, la FDC21 a implanté 38 îlots de biodiversité en partenariat avec des propriétaires fonciers. Ces îlots, composés d'une haie de 50 plants, d'un couvert mellifère de

500 m² et parfois d'un point d'eau, constituent de véritables oasis pour les insectes pollinisateurs, les oiseaux et les petits mammifères. À Tart, Alain Sauvain, chasseur, témoigne : « Je pense que c'est l'une des solutions majeures pour favoriser le retour et le développement du petit gibier dans nos campagnes. L'îlot de biodiversité apporte gîte et couvert aux perdrix, faisans et lièvres. La création de cet îlot et la plantation de haies ont permis de créer une dynamique entre la commune et les chasseurs. Pendant les plantations, j'ai eu l'occasion de rencontrer et d'échanger avec de nombreux usagers des chemins communaux : marcheurs, cyclistes, cavaliers... »

Couverts MAEFS : nourrir la faune, enrichir les sols



Avec le dispositif MAEFS (Mesures Agro-Environnementales Faune Sauvage), la FDC21 propose aux agriculteurs d'implanter des cultures favorables à la faune (jachères, CIPAN, prairies temporaires...). Ces couverts, utiles pour le nourrissage hivernal, participent aussi à la régénération des sols et à la lutte contre les nitrates. Les semences sont fournies gratuitement, et les agriculteurs sont indemnisés pour les coûts d'implantation. Un exemple d'action gagnant-gagnant entre biodiversité et agriculture. Notre technicien cynégétique, Stéphane Maître nous explique : « Les MAEFS sont utiles, pour toutes les espèces : petit gibier, grand gibier, insecte et oiseau. Pour le petit gibier

– perdrix, faisans, lièvres... – l'objectif, c'est d'avoir des zones de reproduction, des endroits qui restent en culture toute l'année et ne sont pas retournés. C'est fondamental pour la survie du petit gibier, car cela leur offre des conditions favorables là où tout est souvent fauché. Pour le grand gibier, cela offre des zones attractives toute l'année, et permet de réduire les dégâts agricoles. Car en répartissant ces cultures sur le territoire, les animaux mangent ces cultures-ci plutôt que les cultures agricoles et elles permettent de les disperser. Au lieu d'avoir 100 animaux concentrés sur une parcelle, on en aura peut-être 20 ici, 15 là, 30 ailleurs. Moins d'animaux au même endroit, donc moins de dégâts. »

Mares forestières : restaurer un patrimoine oublié



Depuis 2024, la FDC 21 propose aux propriétaires fonciers la restauration de leurs mares forestières. Ces milieux aquatiques, riches en biodiversité, sont menacés de disparition faute d'entretien. Leur restauration permet non seulement de préserver leur rôle biologique et hydrologique, mais aussi de faciliter l'accès à l'eau pour la faune sauvage, notamment en période de sécheresse estivale. En 2024, quatre mares ont été restaurées en Côte-d'Or, et de nouveaux projets, plus nombreux, sont prévus pour 2025. Robert Chapuis, chasseur à Saint-

Victor-sur-Ouche, salue l'initiative : « Pour moi, la restauration des mares est une excellente initiative. Celle dont je m'occupe se porte très bien aujourd'hui. Depuis que l'espace a été ouvert pour laisser entrer la lumière, il y a moins de lentilles d'eau, ce qui permet un meilleur équilibre du milieu. Je suis convaincu que ce type de projet est très utile pour favoriser la biodiversité locale. La mise en œuvre s'est faite de manière simple et efficace : la FDC 21 a tout organisé, en lien avec la commune et avec l'accord du maire. C'est un projet que je recommande sans hésiter. »

Sensibilis'haie : planter, apprendre et transmettre

Le projet Sensibilis'haie, porté au niveau national par la Fédération Nationale des Chasseurs, permet aux communes volontaires d'implanter une haie à vocation pédagogique sur le territoire communal. Les communes intéressées reçoivent un kit de plantation accompagné d'un panneau explicatif afin de sensibiliser le grand public sur les rôles et intérêts de ces linéaires végétaux. Depuis 2023, 23 communes ont participé, souvent avec l'implication des écoles. Cette action est ouverte à toutes les communes du département. À Poncey-sur-l'Ignon, la maire Éliane Lépine se réjouit : « J'avais ce projet en tête depuis un moment. Quand j'ai découvert l'action de la Fédération, j'ai tout de suite saisi



l'opportunité. Une classe du pôle scolaire a participé à la plantation : les enfants étaient enthousiastes et appliqués. C'est une belle action pédagogique, car ils verront la haie grandir au fil des ans. »

En chiffre



47 m³

de déchets ont été récoltés en Côte-d'Or en 2025, grâce à l'opération J'aime la Nature Propre.

Chaque année, l'opération J'aime la Nature Propre mobilise les habitants autour d'un objectif commun : nettoyer leur environnement. En 2025, 640 bénévoles se sont mobilisés dans 23 communes en Côte d'Or, récoltant 47 m³ de déchets.

À Izier, Céline Eudes, adjointe au maire, témoigne de l'impact local : « C'est une belle initiative, au service d'une cause essentielle. Nous avons une trentaine de participants, dont 8 enfants. La matinée s'est bien déroulée et s'est terminée par un moment convivial en mairie. Nous avons collecté canettes, mégots, bouteilles, et même... une porte en bois dans la rivière ! La directrice de l'école a relayé l'information, ce qui a contribué au succès de l'opération. La Fédération nous a très bien accompagnés, avec le matériel fourni gratuitement. »

► Vous réalisez déjà une opération de nettoyage à une autre date dans l'année ? Ce n'est pas grave, n'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre l'opération J'aime la nature propre 2026.

La chasse en Côte-d'Or : et si c'était pour vous ?

Accessible à tous, la chasse présente de nombreux attraits.

De plus en plus de personnes, y compris des citadins, s'intéressent à la chasse ce qu'elle incarne : un lien fort avec la nature, la faune sauvage, et un certain art de vivre en plein air. En Côte-d'Or, devenir chasseur, c'est s'inscrire dans une tradition toujours vivante, mais aussi dans une démarche responsable, écologique et résolument moderne.

Une passion accessible à tous

Les motivations qui poussent à passer le permis de chasser sont nombreuses. Pour certains, c'est l'envie de partager une passion entre amis ou en famille, dans une ambiance conviviale et tournée vers la nature. D'autres sont attirés par la découverte des milieux naturels, l'observation de la faune ou le plaisir de vivre pleinement les saisons sur le terrain. La relation avec les chiens constitue aussi un point d'entrée fort : dresser un compagnon, suivre son travail, construire une véritable complicité. Certaines pratiques, comme la chasse à l'arc, séduisent enfin par leur exigence, leur technicité et leur approche plus silencieuse.

Mais ce qu'il faut surtout retenir, c'est que la chasse est ouverte à tous. Il n'est pas nécessaire d'avoir grandi à la campagne, ni d'être issu d'une famille de chasseurs. Même sans connaître de pratiquants, même en venant



La FDC 21 fournit une formation complète. Photo fournie par la FDC 21/Dominique Gest

d'un tout autre univers, il est possible de s'y initier et d'y trouver sa place. Devenir chasseur aujourd'hui, c'est avant tout une affaire de passion et d'engagement personnel. C'est choisir de renouer un lien concret avec la nature, de s'impliquer activement dans la gestion du vivant et de faire partie d'un collectif qui agit sur le terrain.

Un parcours encadré et formateur

Alors, si l'idée vous attire, si vous vous reconnaissez dans cet esprit de respect, de curiosité et de transmission, vous pouvez, vous aussi, devenir chasseur.

En Côte-d'Or, la première étape consiste à s'inscrire auprès de l'Office français de la biodiversité via son site internet, puis à déposer le dossier auprès de la Fédération départementale des chasseurs (FDC21). S'ensuit une formation complète, mêlant théorie et pratique. Elle permet d'acquérir les bases : connaissance des espèces, réglementation, manipulation des armes, sécurité sur le terrain. Un manuel de préparation — fourni par la Fédération — et des examens blancs accompagnent les candidats jusqu'à l'examen final, organisé par l'Office français de la biodiversité.

Une fois le permis obtenu et sa validation annuelle effectuée, le chasseur ne se limite pas à la pratique. Il devient aussi un acteur de terrain. Il observe, connaît et respecte les équilibres naturels. Il participe à la gestion des milieux et des populations, notamment lorsque certaines espèces causent des déséquilibres ou des dégâts aux cultures agricoles. Il agit également pour la biodiversité, en contribuant par exemple à la plantation de haies, à la restauration de mares ou à l'entretien de zones refuges. Chasser aujourd'hui, c'est conjuguer passion, savoir-faire et engagement pour une nature vivante et durable.

POUR en savoir plus, contactez la FDC21 au 03 80 53 00 75.

OU consultez www.fdc21.com pour découvrir l'ensemble des démarches et des formations proposées.

Portrait

Élodie, passionnée de chasse à l'arc

Élodie Léchenault vit à Culètre, un petit village de Côte-d'Or, entre vallons et forêts. Depuis plus de dix ans, elle pratique la chasse à l'arc. Une discipline exigeante, encore peu féminisée, qu'elle aborde avec passion et humilité.

Rien ne prédestinait Élodie, responsable du pôle social/paie dans un cabinet comptable, à manier l'arc en pleine nature.

Et pourtant : « Mon mari chassait depuis longtemps. Je l'accompagnais souvent, et à force d'observer, j'ai eu envie d'essayer moi aussi », raconte-t-elle.

Permis en poche en 2012, c'est lors d'une discussion avec Dominique Rigaud de la Fédération qu'elle découvre la chasse à l'arc. « Cela m'a tout de suite intriguée. Deux ans plus tard, je passais la formation. »

Une chasse exigeante, au plus près du vivant

Depuis 2014, elle pratique cette forme de chasse silencieuse et ultra-précise. « On est beaucoup plus à l'écoute de la nature. Il faut repérer les coulées, anticiper les déplacements, choisir le bon angle pour fléch-

cher. L'animal doit être à courte distance pour fléchier, donc tout doit être parfaitement calculé. »

Un art qui exige une observation permanente, de la patience, mais aussi une excellente condition physique. « Il faut entretenir sa posture, savoir maintenir l'arc tendu. Ce n'est pas comme un fusil que l'on pose entre deux sorties. »

Elle garde un souvenir très fort de ses premières prises : « Mon tout premier sanglier à l'arc, j'étais seule, dans un poste isolé. Je vois arriver une petite bête rousse... Montée d'adrénaline, je flèche, et elle me fonce dessus ! Elle s'arrête juste avant moi, puis s'effondre trente mètres plus loin. » Avec le temps, Élodie a affiné sa relation à la nature et elle n'hésite pas à partager sa passion : « J'invite souvent des amis à m'accompagner et ils sont toujours surpris, dans le bon sens. Beaucoup me disent ensuite qu'ils ont envie d'essayer. »

Son message aux curieux ? « Foncez ! »

Léo Mazzarini, journaliste de La Semaine

En pratique

Découvrir la chasse grâce au Challenge National Chasseurs de France

La chasse vous intéresse, mais vous n'avez pas encore eu l'occasion de la découvrir de près ? Le Challenge National Chasseurs de France (CNCF) est l'occasion rêvée de plonger librement dans cet univers.

En tant que spectateur, vous assisterez à un spectacle rare : le lien profond qui unit le chasseur à son chien. Complicité, confiance et coordination s'expriment sur le terrain avec naturel et précision. Une relation unique, construite patiemment, qui révèle toute la richesse de cette pratique.

Dans une ambiance conviviale et ouverte, vous rencontrerez des passionnés engagés, découvrirez une chasse moderne, responsable et profondément respectueuse de la nature.

Que vous soyez amateur de nature ou simplement curieux, le CNCF vous accueille sans formalité. Entrée libre, accueil chaleureux garanti.

Rendez-vous le samedi 4 octobre 2025 matin, sur les communes de Savigny-le-Sec et Épagny. Point de départ à la Maison Despois à Épagny.



Pascal Sécula : « Il faut prélever encore plus de sangliers »

L'ouverture générale de la chasse en Côte-d'Or se déroulera dimanche. Le point avec le président de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Côte-d'Or.

En cette veille d'ouverture, comment se présente la saison ?

« Elle se présente plutôt bien, voire très bien dans la mesure où l'on sait que la Côte-d'Or est un département de grand gibier. Le réservoir de la faune sauvage est bien rempli. Les pluies de ces derniers jours provoquent la sortie des sangliers dans les champs avec pour conséquences de très nombreuses alertes agricoles. La fédération est mobilisée pour relayer le plus rapidement possible ces alertes aux responsables des territoires pour leur permettre d'intervenir en chasse individuelle ou collective. Mais, il est temps que les grandes battues se mettent en place. »

Va-t-il falloir encore faire baisser les populations de sangliers ?

« Cela fait maintenant deux à trois ans que les prélèvements de cette espèce sont en fortes hausses. La saison dernière, il y a eu 20 310 réalisations contre 19 500 la saison précédente. Cette saison, on sera sur un objectif de 25 000 sangliers. Les chasseurs font le job concernant les tirs, mais aussi en termes de prévention. Le système que l'on a mis en place avec la vente de clôture via la fédération et une subvention aux sociétés de

chasse ou aux agriculteurs fonctionne très bien. Si leur volume reste important, les dégâts sont contenus alors que la densité en sanglier a fortement augmenté. Concernant le chevreuil, on a été un peu inquiet lors de la saison dernière, mais il y a eu 11 200 prélèvements finalement ce qui traduit une légère baisse par rapport aux 12 000 prévus. On voit sur le terrain, par endroits, beaucoup de chevrettes bien accompagnées. Quant à l'espèce grand cervidés, elle continue de progresser. Nous sommes à l'écoute des forestiers et nous avons encore augmenté de plus de 20 % les plans de chasse cette année. On est passé de 1 413 prélèvements en 2023/24 à 1 720 l'an dernier et cette saison, l'objectif est d'approcher les 2 000 réalisations ».

Que dire des populations de petit gibier ?

« Le lièvre se porte bien et les conditions climatiques favorables du printemps dernier et cet été ont été favorables à la reproduction des espèces de petits gibiers de plaine. Malheureusement, le niveau des populations reste souvent bas sur les territoires et les efforts des chasseurs, notamment ceux engagés en convention de gestion faisant avec la fédération, très peu récompensés. La fédération continue d'accompagner les volontaires techniquement et financièrement dans l'aménagement des territoires de plaine et la réintroduction d'oiseaux pour tenter de lutter contre la baisse des effectifs ».

Les chasseurs veulent davantage communiquer auprès du grand public, notamment en termes de sécurité. Que peut-on encore améliorer en ce domaine ?

« La communication et la sécurité restent deux axes politiques forts de la fédération. Beaucoup de choses ont été mises en place. Exemple l'application Chasse info que beaucoup de promeneurs utilisent. On y trouve des informations sur les territoires chassés, mais il faut tenir compte de deux autres indicateurs sur le terrain : les panneaux installés par les chasseurs et les gilets fluo. On s'aperçoit encore trop souvent que certaines personnes n'en tiennent pas compte. Il y a aussi l'aménagement du territoire. La fédération a, par exemple, vendu cette saison 625 miradors pour sécuriser encore plus les tirs. Cumulés, cela représente environ 7 000 miradors en 12 ans. Il y a aussi la remise à niveau décennale concernant la



Pascal Sécula, président de la Fédération des Chasseurs de la Côte-d'Or. Photo fournie par la FDC 21

Zoom

La gestion adaptative, l'avenir de la chasse



L'application ChassAdapt permet aux chasseurs de déclarer leurs prélèvements. Photo illustration FNC

L'application ChassAdapt (à installer sur téléphone portable) a été développée par la Fédération Nationale des Chasseurs dans le cadre de la gestion adaptative des espèces afin de gérer les quotas. Elle est gratuite, simple et pratique d'utilisation et conçue pour permettre aux chasseurs de déclarer leurs prélèvements en quelques clics directement sur le terrain, même sans réseau Internet. Les évolutions réglementaires de cette fin d'été 2025, relatives à la chasse de certains oiseaux, rendent cet outil indispensable dans le suivi des prélèvements de nombreuses espèces, notamment celles soumises à des quotas nationaux annuels (tourterelle des bois ou fuligule

milouin), ou à des quotas de prélèvements journaliers (caille des blés, 15 espèces de sauvagines). « Cet outil sert à sauver l'ouverture à la chasse des espèces concernées, notamment la tourterelle des bois », explique Pascal Sécula. « Pour les autres espèces, c'est pareil. En Côte-d'Or, citons la sarcelle d'hiver par exemple. Cette chasse adaptative, c'est très certainement l'avenir de la chasse. Une espèce se porte bien, c'est feu vert. Elle se porte un peu moins bien, c'est orange. Elle se porte mal, c'est feu rouge. Les chasseurs sont prêts à l'accepter. Mais il ne faut pas qu'une espèce devienne non chassable, protégée définitivement. Il faut se baser sur l'état de la population ».

Chiffre clé

Une communication importante pour attirer de nouveau chasseur

« Nous constatons malheureusement une baisse de 2 % des effectifs chaque année en France : c'est 18 000 à 20 000 chasseurs, soit l'équivalent en termes d'effectifs de deux départements tels que la Côte-d'Or », détaille Pascal Sécula. « La fédération va faire un très gros effort de communication à ce sujet ».

925 000

Le nombre de chasseurs actuels au niveau national.

En chiffres

La chasse en Côte-d'Or

10 509

chasseurs en Côte-d'Or
dont 59% d'actifs



Ces chiffres proviennent d'une étude réalisée en 2023.



27 jours

de bénévolat par chasseur / an
dédiés au territoire, aux espèces et aux
services de la commune

54%

sont des **ouvriers**,
des **employés** ou des
professions
intermédiaires

91%

des chasseurs sont des
bénévoles actifs !

soit 9 563 chasseurs en
Côte-d'Or

496

chasseresses
en Côte-d'Or !

Soit 5 % des
chasseurs, et une
augmentation de **plus**
de 25 % en 10 ans !

45%

des chasseresses
de Côte-d'Or
ont moins
de 35 ans



Credit photo : D. GEST

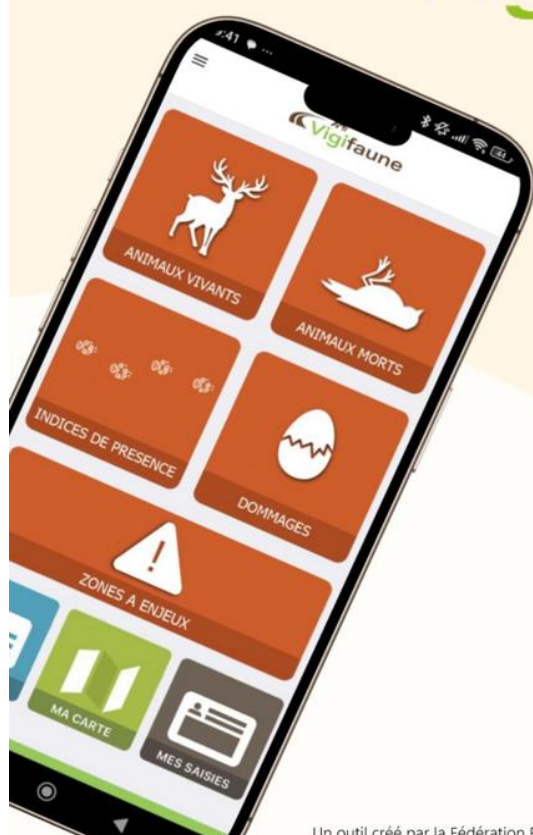
Vigifaune

agir pour la biodiversité

Une appli simple et collaborative pour suivre,
comprendre et protéger la faune autour de nous.

Télécharger gratuitement l'application depuis l'Appstore
ou Playstore ou rendez-vous sur le site internet de Vigifaune.

www.vigifaune.com



Un outil créé par la Fédération Régionale des Chasseurs AuRA et financé par la Région AuRA.